



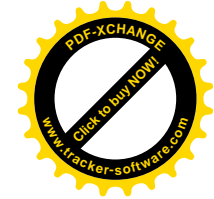
Bilan des réalisations du Réseau africain des instituts de recherche halieutique et des sciences de la mer (RAFISMER)

1^{ère} Assemblée Générale - Casablanca, 11 -12 février 2016



Création du RAFISMER

- En application de la recommandation Ministérielle à l'issue de la 5^{ème} session de la COMHAFAT (Libreville, octobre 2001), de mettre sur pied un réseau groupant les Institutions de recherche halieutique et des sciences de la mer de la région ouest africaine visant à contribuer les fondements scientifiques des politiques de gestion et d'aménagement des pêches
- Naissance du RAFISMER à Casablanca en février 2003 grâce à une subvention du Gouvernement français et une contribution du Gouvernement du Maroc, .

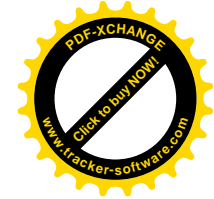
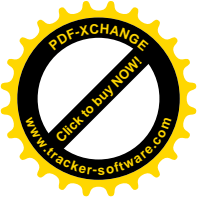


Objectifs et missions du RAFISMER

- Son statut définit le RAFISMER comme un organisme permanent de réflexion, de concertation et de coopération en matière de recherche halieutique et des sciences de la mer,
- objectifs :
 1. Promouvoir la recherche scientifique en collaboration avec les organisations sous régionales, régionales et internationales similaires ;
 2. Renforcer la coopération entre les institutions de recherche Africains;
 3. Renforcer les compétences dans les domaines de la recherche scientifique et technologiques dans le domaine halieutique et des sciences de la mer
 4. Diffuser les résultats de recherche auprès des différents utilisateurs sous la forme la plus appropriée;
 5. Améliorer la formation des chercheurs des pays membres.
- Missions essentielles :
 1. Faciliter l'exploitation des ressources offertes par les agences bilatérales et multilatérales de coopération scientifique et technique sans aucune exclusivité ;
 2. Contribuer à harmoniser les besoins, moyens et prestations possibles en matière de coopération scientifique et technique ;
 3. Contribuer à inventorier les supports des actions à entreprendre ;
 4. Etudier et promouvoir toutes formes de coopération, en développant tous les efforts pour que cette structure de dialogue de concertation et de coordination soit reconnue par tous les organismes internationaux;
 5. Favoriser les conventions et soutenir les équipes de coopération sur la base des relations fonctionnelles et organiques avec les autorités compétentes des pays concernés.



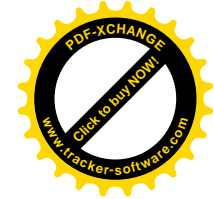
- ARTICLE 4 : Le réseau se compose des membres titulaires, des membres associés et des membres observateurs, et ayant adhéré aux présents statuts.
 - Est considéré comme membre titulaire du réseau tout institut , centre ou organisme ayant pour mission fondamentale la recherche halieutique.
 - Est considéré comme membre associé tout établissement universitaire, organisme national , sous régional et régional intervenant dans le domaine des sciences de la mer.
 - Est considéré comme membre observateur, tout organisme national, sous régional, régional et international ayant un intérêt dans la recherche halieutique et les sciences de la mer.



Les organes du RAFISMER et fonctionnement

L'assemblée générale

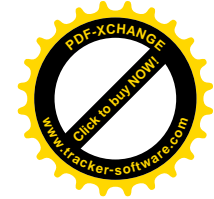
- Comprend tous les membres du RAFISMER. Chaque membre dispose d'une voix..
- Se réunit en session ordinaire au moins une fois tous les trois ans, aux lieux et dates fixés par le bureau exécutif, et chaque fois qu'elle est convoquée par le bureau exécutif ou sur la demande du tiers au moins de ses membres.
- Fixe l'orientation et le programme général du réseau,
- Adopte le règlement intérieur fixant les détails de l'organisation et du fonctionnement du réseau.
- Se prononce sur les rapports concernant la gestion du bureau exécutif, la situation financière et morale du réseau.
- Arrête le montant des cotisations des membres du réseau, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit, s'il y a lieu, au renouvellement des membres du bureau exécutif;
- Les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité simple des membres présents, sous réserve d'un quorum de 50% des membres titulaires
- L'assemblée générale élit au début de chacune de ces réunions un secrétariat de séance qui rédige le procès-verbal.



Les organes du RAFISMER et fonctionnement

Le bureau exécutif

- comprend 8 membres assurant dans la mesure du possible une représentation géographique équitable selon les modalités fixées par le règlement intérieur.
- constitué d'un Président ; 3 Vice-présidents (n'appartenant pas à la région du Président); 1 Secrétaire ; 1 Trésorier ; 1 Assesseur ; le Secrétaire Permanent de la COMHAFAT. En cas de vacance, le bureau exécutif pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres élus jusqu'à la prochaine assemblée générale. Le Président et les autres membres du bureau exécutif sont élus au scrutin majoritaire par l'assemblée générale parmi ses membres, pour 3 ans.
- Le Président représente le réseau dans tous les actes de la vie civile, il ordonnance les dépenses. En cas de nécessité le Président délègue, par écrit, ses pouvoirs aux Vice-présidents par ordre de préséance. En cas de vacance de la présidence, l'un des Vice-présidents assure les fonctions du Président jusqu'à la prochaine réunion du Bureau exécutif.
- Le Président peut inviter à assister, avec voix consultative, à certaines réunions du bureau permanent ou à l'assemblée générale toute personnalité susceptible d'apporter son concours aux travaux du réseau.
- Le bureau est chargé d'exécuter les décisions de l'assemblée générale et notamment d'approuver le programme d'activités annuel, les comptes de l'exercice écoulé et le budget du réseau. Il est responsable devant l'assemblée générale à laquelle il présente un rapport d'activités.
- Le bureau se réunit une fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du tiers de ses membres, il est tenu procès-verbal
- Le bureau établit l'ordre du jour des assemblées Générales du réseau



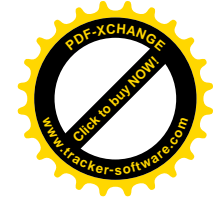
Ressources financières du RAFISMER

- ARTICLE 14 :
 - Les ressources financières du RAFISMER sont constituées par les contributions des institutions du réseau, dons et legs ou toute autre ressource autorisée par les lois et règlements.
 - Ces ressources sont domiciliées dans un compte ouvert au nom du RAFISMER et gérées selon les dispositions qui seront définies par le Règlement intérieur.



Réunions du bureau exécutif

- Réunion constitutive du Réseau, Casablanca, Maroc, février 2003,
- 1^{ière} réunion pour la mise en place du Bureau, Casablanca, Maroc juillet 2003,
- 2^{ème} réunion du bureau , Douala, Cameroun, juillet 2004,
- 3^{ième} réunion du bureau, Luanda, Angola, Avril 2006.
- 4^{ième} réunion du bureau, prévue dans un pays anglophone. (non tenue)



Réunion Constitutive du RAFISMER

Pays participants :

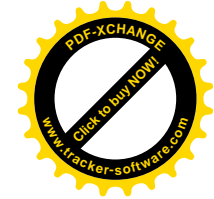
- La réunion a procédé à :
 - Mise en place d'un Bureau provisoire du RAFISMER constitué de :
Maroc : Président, Namibie : 1^{er} Vice Président, Mauritanie : 2^{ème}
Vice Président , Cameroun : 3^{ème} Vice Président, Sénégal :
Secrétaire ; Nigéria : Trésorier ; Cabo Verde : Assesseur.
 - Examen du projet de statut
 - Revue des particularités régionales et des stratégies en matière de
recherche halieutique menées par les différents pays
 - Recommandations en vue d'un travail de mise à niveau entre les
différents pays de la région à travers différents mécanismes
(formations et perfectionnements ciblés ; facilitation des échanges
d'expertise, d'informations et de documentation entre les pays ...)



1^{ère} Réunion du bureau du
RAFISMER
Casablanca, juillet
2003.

Membres présents : 4
(Cameroun, Maroc, Mauritanie
et le Sénégal).

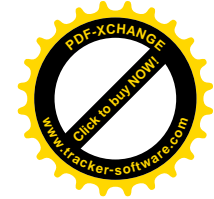
- La réunion a procédé à :
 1. Réexamen du projet de statut et adoption des amendements. Le bureau provisoire a été mandaté pour finaliser les amendements apportés au projet et rédiger le règlement intérieur du réseau.
 2. Etablissement d'un plan d'action biennal 2003 – 2004
 3. Modalités de recrutement des consultants et de définition des TDR.
 4. Concertation au sujet des modalités de mise en oeuvre des programmes de recherche fédérateurs identifiés par la réunion constitutive dans le cadre d'un réseau en vue d'établir une stratégie en matière de gestion commune des pêcheries de la région, et d'uniformiser les positions des Etats membres dans les forums internationaux.
 5. Examen des modalités d'échanges de chercheurs et de partage des documents scientifiques
 6. Discussion de la stratégie partenariale avec d'autres organisations de la région, notamment le COPACE, la CRSP, le COREP, etc ...



Actions arrêtées pour le plan d'action biennal 2003- 2004

- Lancement de consultations (une au niveau de chacune des trois sous-régions de la COMHAFAT: courant des Canaries, du Golfe de Guinée et du Courant du Benguela), en vue de :
 1. L'établissement d'un répertoire des établissements et institutions qui se consacrent à la recherche halieutique et aux sciences de la mer ;
 2. L'identification des points focaux du Réseau au niveau de chaque pays ;
 3. L'établissement d'un répertoire des experts, chercheurs et techniciens, agissant dans le domaine de la recherche halieutique et des sciences de la mer ;
 4. La définition des priorités en matière de recherche au niveau de chacune des trois sous régions et d'élaborer le programme stratégique de recherche du réseau (à court, et à moyen termés).
- Organisation d'ateliers scientifiques et techniques présentant un intérêt commun pour les pays de la région → Deux ateliers thématiques choisis parmi les thèmes retenus par le bureau :
 1. *Evaluation de ressources halieutique;*
 2. *Surveillance de la salubrité du milieu marin;*
 3. *Développement de l'aquaculture ;*
 4. *Technologies des engins de pêche*
 5. *Diffusion et vulgarisation des résultats de recherche aux acteurs du secteur;*
 6. *Aménagement des pêcheries ;*
 7. *Valorisation et développement de nouveaux produits.*

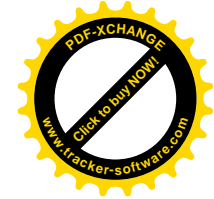
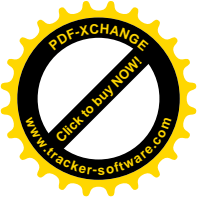
Lancement préalable de consultations, en fonction des disponibilités financières, en vue de préparer les documents de travail des ateliers thématiques, en se basant sur les rapports des experts des 3 régions. Chacun des ateliers bénéficier de l'appui d'un consultant qui fera office d'animateur et de rapporteur et pourrait également avoir la charge d'assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations des ateliers. Les consultants devaient être recrutés parmi les experts des 3 régions.
- Ces actions ont constitué les éléments du plan d'action retenu pour la période 2003- 2004 pour lequel un calendrier de mise en œuvre a été défini et les ressources financières devaient recherchées.



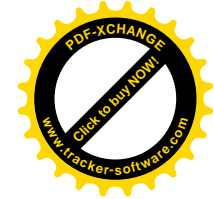
2^{ème} Réunion du Bureau RAFISMER

Pays participants :

- La réunion a procédé à :
 - Examen du projet de statut : La version finale, établie après une expertise juridique, a été soumise à l'appréciation des membres du Bureau et adoptée. le Président du RAFISMER informera l'ensemble des membres du Réseau, de l'adoption des amendements des statuts et précisera la qualité du Bureau, élu pour une durée de 3 ans, lors de l'Assemblée Constitutive, réunie à Casablanca en février 2003.
 - Suivi des recommandations et avancement dans la mise en œuvre du plan 2003-2004
 - Discussion des liens de coopération et des mécanismes de concertation entre les institutions membres du RAFISMER et les organisations sous régionales, régionales et internationales œuvrant dans le domaine de la pêche.
 - Discussion des mécanismes de concertation entre les institutions du RAFISMER en matière de formulation de programmes de recherche en vue d'une vision commune des problèmes concernant la région
 - Examen des modalités de diffusion des résultats de recherche auprès des différents utilisateurs sous la forme la plus appropriée. → Le Bureau a recommandé la création d'un site Web spécifique au Réseau et la publication d'une lettre d'information pour améliorer la communication et la diffusion de l'information;
 - Discussion du plan d'action pour la période 2004-2005

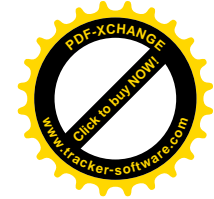


- Faute de budget, le recrutement d'un consultant, recommandé lors des précédentes réunions, pour faire l'inventaire exhaustif des institutions de recherches et des experts des pays membres du RAFISMER n'a pu être réalisé. Pour effectuer ce travail, le Président du RAFISMER, a désigné un groupe de travail restreint constitué d'un représentant du RAFISMER et d'un représentant du Secrétariat permanent de la COMHAFAT. A cet effet, deux formulaires relatifs aux institutions et aux experts ont été élaborés et envoyés aux pays membres.
- A défaut de fonds nécessaires aux différentes actions en perspectives, le bureau a sollicité les pays membres pour une contribution en fournissant les informations requises pour les réalisations des activités convenues notamment
- L'absence de fonds a également constitué une entrave à la réalisation des deux autres points des termes de référence de la consultation inscrite pour réalisation au titre du plan d'action 2003-2004, à savoir :
 - la finalisation des inventaires des institutions et des experts ;
 - la définition des priorités en matière de recherche au niveau de chacune des trois sous-régions, un travail préliminaire avait toutefois été effectué mais nécessitait encore d'être poursuivi et approfondi pour mieux faire ressortir les spécificités caractérisant les trois sous régions;
- L'organisation des deux ateliers thématiques arrêtés dans cadre du plan d'action 2003-2004 nécessitant la mobilisation des fonds nécessaires, en l'absence de ces fonds, aucun thème n'a pu malheureusement abordé. Il a toutefois été jugé que ces actions nécessitaient la finalisation au préalable du répertoire des institutions de recherche, notamment l'identification des points focaux.
- La Conférence des Ministres réunies à sa 6^{ème} Session en juillet 2005 à Rabat, Maroc, a invité « *les Etats, les organismes internationaux et les donateurs potentiels à apporter leur appui à l'élaboration et à l'exécution des projets régionaux de recherche halieutique* » ;



Réalisations 2003 - 2005

- l'élaboration et l'édition du premier répertoire des institutions de recherche des pays membres de la COMHAFAT (Brochures et CD Rom);
- l'identification des points focaux du RAFISMER;
- le démarrage de l'identification des priorités de recherche du RAFISMER;
- le démarrage de l'élaboration du répertoire des chercheurs, experts et techniciens des pays de la COMHAFAT ;
- la réalisation et l'édition d'un guide (brochure et CD Rom) sur les crustacés et les céphalopodes qui sera étendu par la suite à toutes les autres ressources des pays de la COMHAFAT;
- l'élaboration et le dépôt auprès des autorités de la ville de Casablanca (Maroc), du statut du RAFISMER dont la version finale a été adoptée à Douala en 2004.



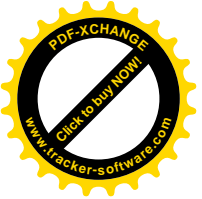
3^{ème} réunion du Bureau du RAFISMER Luanda, Angola en avril 2006

Présents : six pays
membres et 5
membres du Bureau
(Angola, Cap Vert,
Côte d'Ivoire, Maroc,
Mauritanie et Sénégal)

Les discussions ont porté sur :

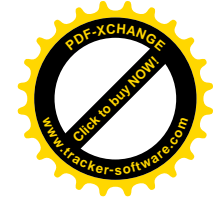
1. Présentation du projet de plan stratégique de recherche 2007-2011 dans la zone RAFISMER, élaboré à la demande du Secrétariat Permanent de la COMHAFAT dans le cadre d'une consultation. Le plan de réflexion stratégique devait être soumis à l'appréciation de la sixième réunion du Bureau des Ministres de la COMHAFAT après révision en fonction des remarques et orientations des représentants des pays membres de la COMHAFAT et des réponses au questionnaire qui leur devait être transmis.
2. Examen de l'état d'avancement des activités planifiées au cours du précédent exercice triennal du Bureau.
3. le développement de pôles de compétences. Certains pays ont présenté les points forts de leurs instituts tout en exprimant leurs besoins en matière d'assistance scientifique et technique.
4. Activités proposées pour 2006-2008 en attendant la finalisation du plan stratégique 2007-2011. Actions retenues :
 - L'organisation d'un atelier pour dresser un inventaire exhaustif de l'état de la recherche (institutions de recherche, experts, moyens disponibles, besoins en assistance, publications et travaux scientifiques, projets en cours selon les domaines et bailleurs potentiels) .
 - L'organisation d'un atelier sur la gestion écosystémique.
 - L'organisation d'un atelier sur les méthodes d'évaluation des ressources halieutiques.

La proposition d'organisation de ces ateliers devait être soumise à la sixième réunion du Bureau des Ministres de la COMHAFAT en vue d'un appui financier



En termes de perspectives tracées en 2006 à Luanda, le bureau avait maintenu les actions suivantes :

- l'établissement d'un répertoire des experts, chercheurs et techniciens, agissant dans le domaine de la recherche halieutique. Il s'agira de la relance de collecte d'informations nécessaires pour ce répertoire, sur la base du questionnaire déjà établi pour cette fin en 2004;
 - La définition des priorités en matière de recherche au niveau de chacune des trois sous-régions écosystèmes, au moyen d'organisation de consultations au sein de chacune de ces sous-régions;
 - L'organisation d'ateliers scientifiques et techniques présentant un intérêt commun pour les pays de la région, plus particulièrement au sein de chacune des trois sous-régions écosystèmes. Les thèmes déjà arrêtés par le Bureau du Réseau lors de ses deux dernières sessions seront abordés selon la priorité de chaque thème.
- Le Bureau avait par ailleurs convenu d'établir de liens de coopération et de mécanismes de concertation entre les institutions membres du RAFISMER et les organisations sous régionales, régionales et internationales œuvrant dans le domaine de la pêche. L'ensemble des pays membres du Réseau ont été unanimes sur l'intérêt stratégique et l'importance que revêt l'établissement d'un partenariat véritable et entre le RAFISMER et le COPACE. A ce propos, l'attention sur l'importance de rechercher la complémentarité et la synergie entre le RAFISMER et le COPACE a été fortement soulignée lors des différentes réunions du Réseau.
- Il avait également été convenu de faciliter la diffusion de l'information entre les chercheurs des pays membres du Réseau, en mettant à leur disposition les résumés des articles et des publications ainsi que les programmes de recherche en cours de réalisation dans la région. De même que la création d'un site Web spécifique au RAFISMER et la publication d'une lettre d'information pour améliorer la communication et la diffusion de l'information furent également parmi les points retenus de la réunion de Luanda comme des précédentes réunions
- Il a enfin été convenu lors de la dernière réunion tenue par le Bureau du RAFISMER à Luanda que 4^{ème} réunion serait organisée dans un pays anglophone de la zone nord du Golfe de Guinée. Le Secrétaire permanent de la COMHAFAT devait prendre les contacts nécessaires pour identifier le pays qui abriterait cette réunion. Cette action n'a pas eu de suite, et ce notamment en raison des contraintes liées aux possibilités de financement des activités du RAFISMER.



En termes de réalisations du Bureau sortant du RAFISMER :

1. La constitution du réseau, de son bureau et l'élaboration de ses statuts déposés auprès des autorités locales de la ville de Casablanca ;
2. La tenue entre 2003 et 2006 de quatre réunions dont trois du Bureau du RAFISMER
3. Les informations collectées par le bureau durant la période 2003 - 2005, ont permis de procéder à l'édition du premier répertoire des instituts et centres de recherche halieutique et des sciences de la mer des 22 pays de la région COMHAFAT. Cette édition a été produite à la fois sous forme de document, permettant d'y insérer de nouvelles information et de didacticiel multi média sur CD Rom. Interactif et évolutif, ce produit pourra être amélioré et étoffé dans le futur avec la disponibilité de nouvelles données.
4. Ces informations ont également permis de satisfaire l'un des quatre principaux termes de référence de la consultation, à savoir l'identification des point focaux du RAFISMER au niveau de chacun des 22 pays de la COMHAFAT.
5. L'édition d'un guide (brochure et CD Rom) des espèces de crustacés et céphalopodes et autres ressources pélagiques des pays de la COMHAFAT
6. La réalisation de la charte graphique du réseau
7. La conception d'un site web du RAFISMER qui accroitra sa visibilité dans la communauté scientifique et auprès des bailleurs de fonds. Le site web permettra l'inventaire des moyens, programmes, expertise et des experts, chercheurs et techniciens, agissant dans le domaine de la recherche halieutique et sciences de la mer dans région et constituera une plateforme d'information et d'échange entre scientifiques.
8. La préparation d'un projet de mémorandum d'entente avec le RAFISMER et le COPACE qui sera soumis lors de la prochaine réunion du réseau et à la FAO pour examen.
9. La convocation et l'organisation de la première Assemblée Générale.

